Derrière la réforme, des retraites au rabais

Jean-Marie Harribey

2022

http://harribey.u-bordeaux.fr
http://blogs/alternatives-economiques.fr/harribey

Réformez, réformez, il en restera toujours quelque chose

- 1987 (Seguin) : pensions du régime général indexées sur les prix et non plus sur le salaire moyen
- 1993 (Balladur) : régime général : pensions indexées sur les prix ; passage de 37,5 ans de cotisation à 40 ans ; calcul sur les 25 meilleures années au lieu des 10
- 2003 (Fillon) : 40 ans pour les fonctionnaires ; prévoit 41 ans pour tous les régimes en 2012 ; pensions des fonctionnaires indexées sur les prix et non plus sur le point d'indice ; décote et surcote pour tous
- 2008 : régimes spéciaux à 40 ans de cotisation
- 2009-2010 (Sarkozy-Woerth) : âge légal de la retraite à 62 ans en 2018 ; 41,5 ans de cotisation ; âge du taux plein de 65 à 67 ans
- 2013-2014-2015 (Hollande-Touraine) : durée de cotisation à 43 ans pour la génération née à partir de1973 (un trimestre de plus tous les 3 ans entre 2020 et 2035) ; légère hausse des cotisations (+0,3 point jusqu'en 2017) ; compte personnel de pénibilité ; bonus-malus pour inciter les salariés ayant des retraites complémentaires ARRCO et AGIRC de reculer d'un an leur départ en retraite
- 2019 (Macron) : réforme ratée des retraites par points prenant en compte toute la carrière (inspirée par Piketty et Bozio, justifiée a posteriori par Blanchard-Tirole)

La justification traditionnelle :
1,7 cotisants pour 1 retraité –> 1,3 en 2070 (COR, 2022)

Figure 1.3 - Espérance de vie instantanée à 60 ans observée puis projetée

Figure 1.3a – Femmes (à 60 ans)

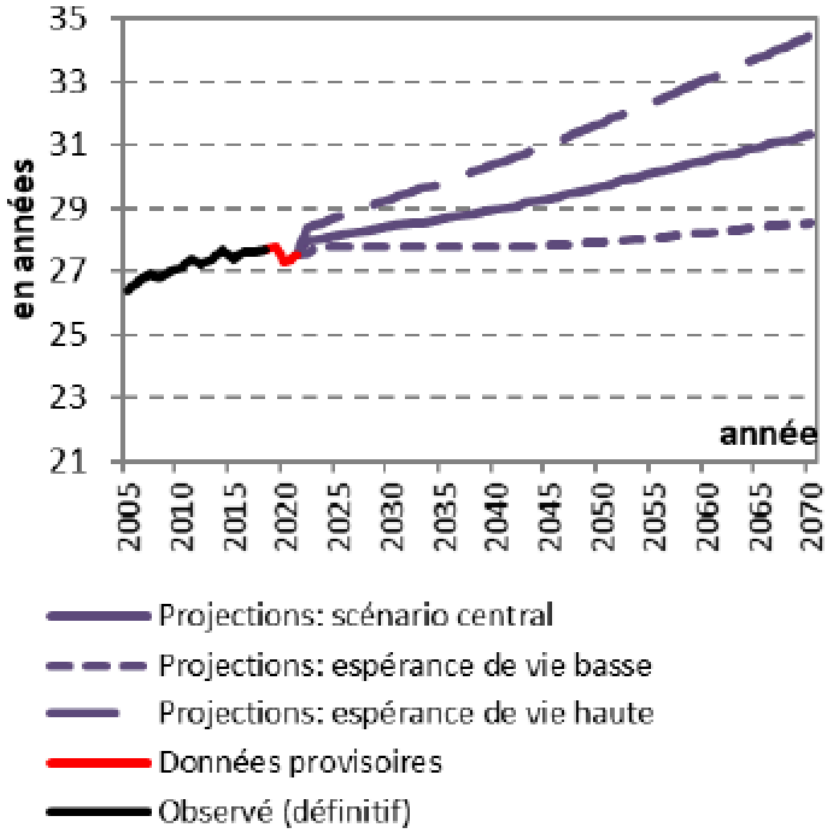

Figure 1.3b – Hommes (à 60 ans)

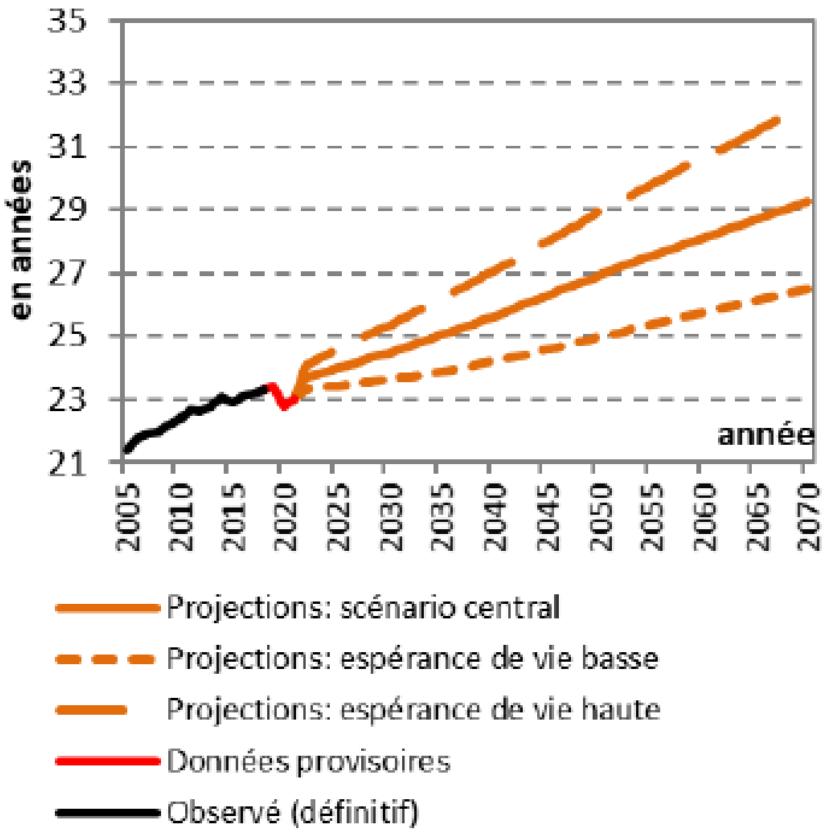

La population française (COR, 2022)

Figure 1.5 - Évolution de la population totale selon les différents scenarii de projections démographiques

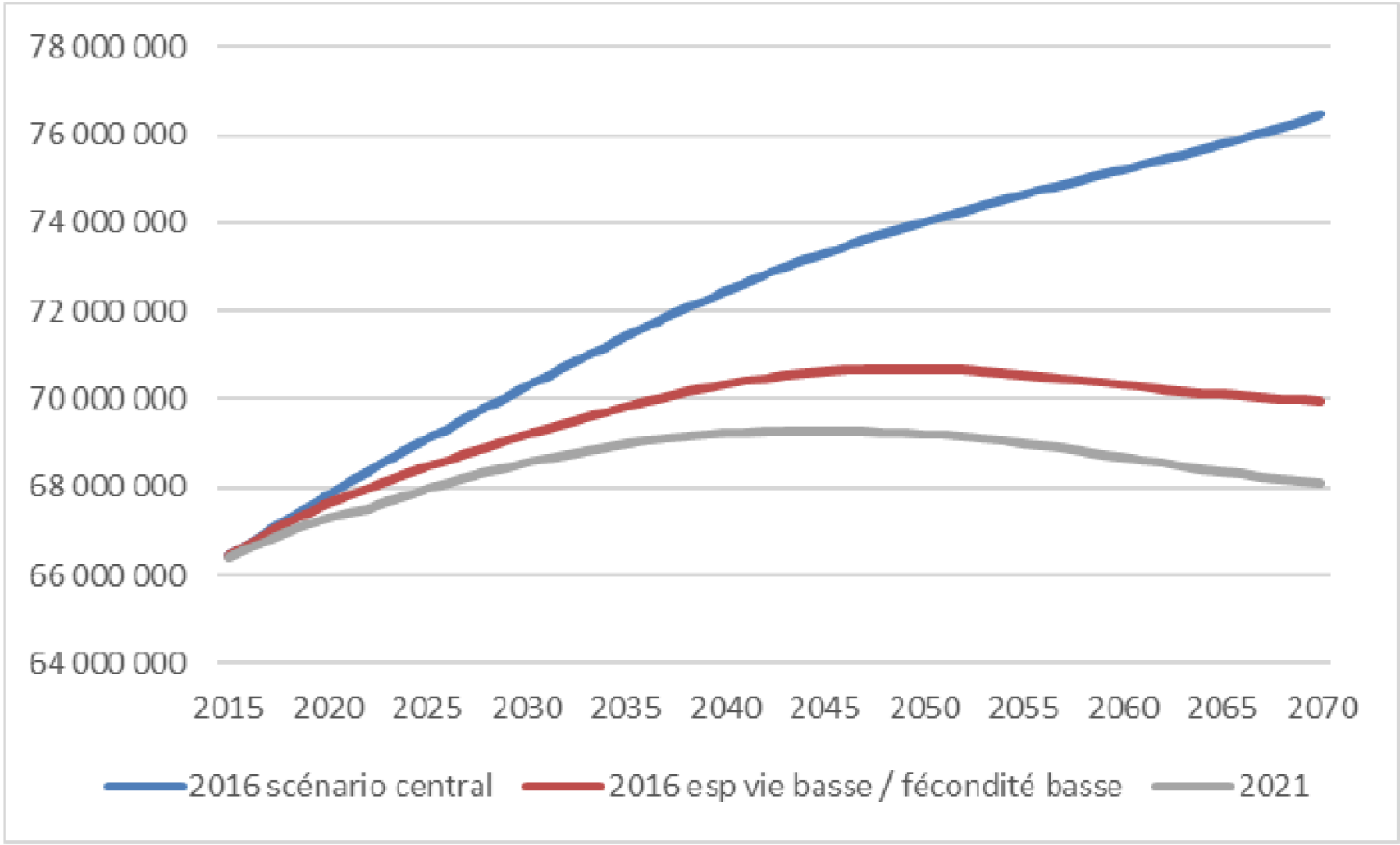

Le rapport actifs/inactifs (COR, 2022)

Figure 1.10 - Rapports démographiques des populations de 20-59 ans (20-64 ans) rapportés aux 60 ans et plus (respectivement 65 ans et plus), observés puis projetés

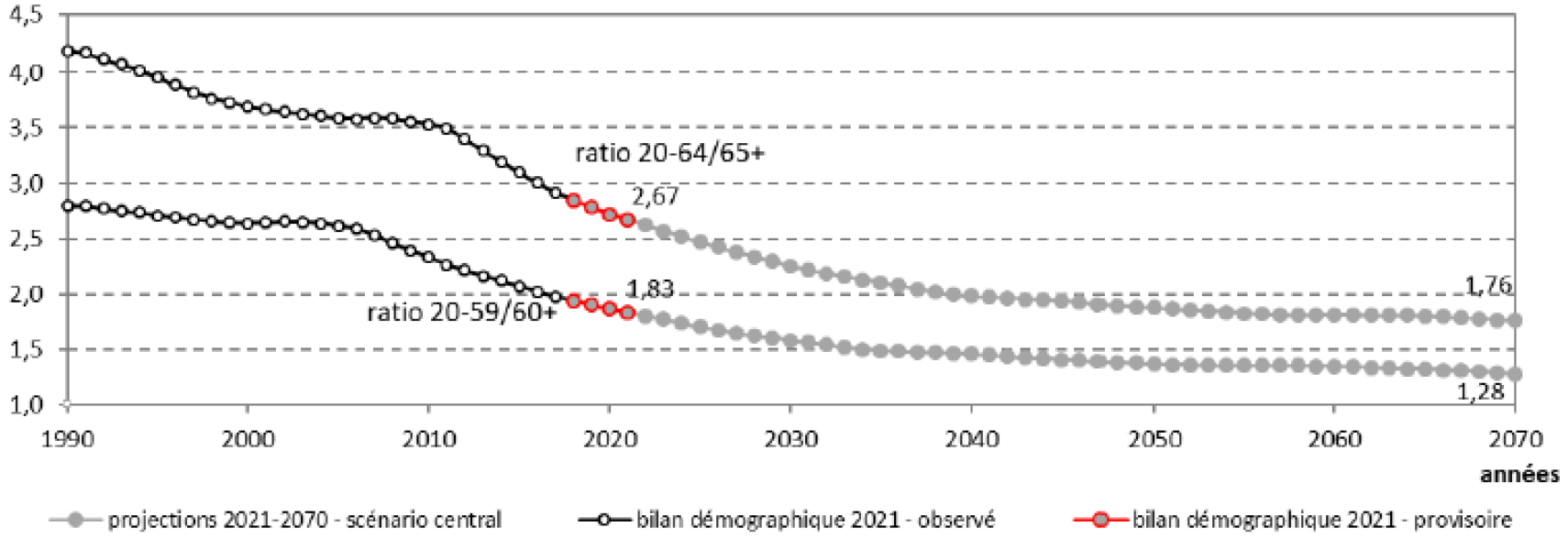

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France entière à partir de 2014.
Source : INSEE, estimations de population (provisoires pour 2019-2021) et projections de population 2021-2070.

La justification actuelle : trop de besoins sociaux à satisfaire

- « On doit faire la réforme des retraites de manière transparente et apaisée. En parallèle, on est en train de refonder de grands services publics : l'hôpital, l'école et notre sécurité. Ça coûte de l'argent. Est-ce qu'on peut le financer par le déficit ? Non. Nous sommes un des pays qui a le plus grand déficit en Europe. Peut-on le financer par plus d'impôts ? Non. Nous sommes le pays parmi ceux taxant le plus en Europe.

  La vérité, c'est qu'il nous faut travailler plus et produire plus de richesses dans notre pays si nous voulons protéger, avoir une politique de justice sociale et défendre le modèle social français, sa force et son avenir. »

  E. Macron, 22 septembre 2022, interview BFMTV

  D'où le projet de, vraisemblablement, reculer l'âge de la retraite (65 ans) à raison de +4 mois/an à partir de la génération née en 1961, et cela dès 2023.

Le non-dit : la crise du capitalisme mondial

CHART 1: Trend growth of GDP per Person Employed using HP filter, Major Regions, 1970-2022

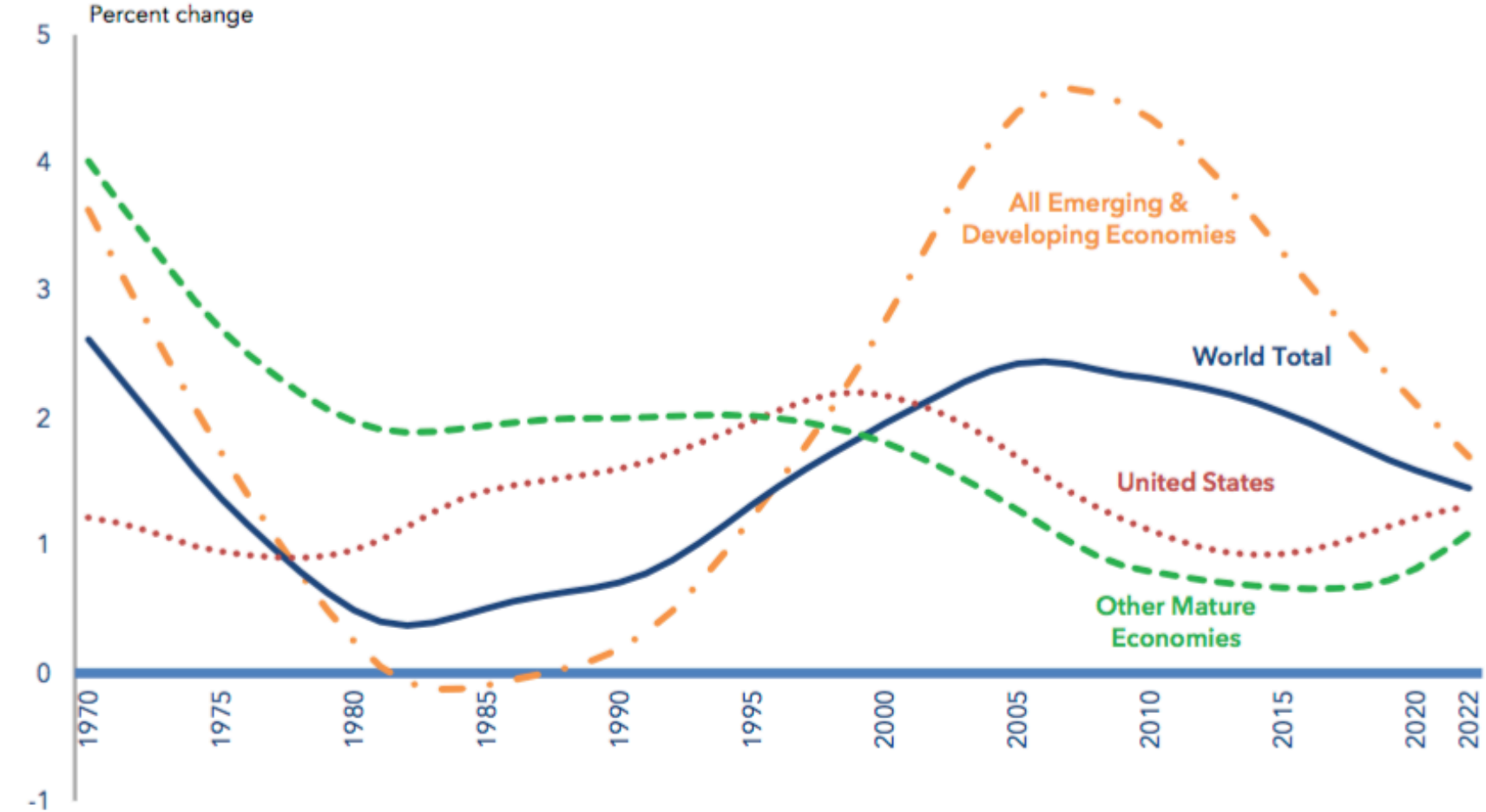

Source: The Conference Board Total Economy Database™ April 2022.

Notes: Trend growth rates are obtained using HP filter, assuming lambda=100; Regional productivity growth rates are derived as the difference between nominal GDP weighted GDP growth and hours worked weighted hours worked growth.

Les pensions selon les scénarios de productivité du travail (COR, 2022)

Figure 2.1 - Dépenses du système de retraite en % du PIB observées et projetées

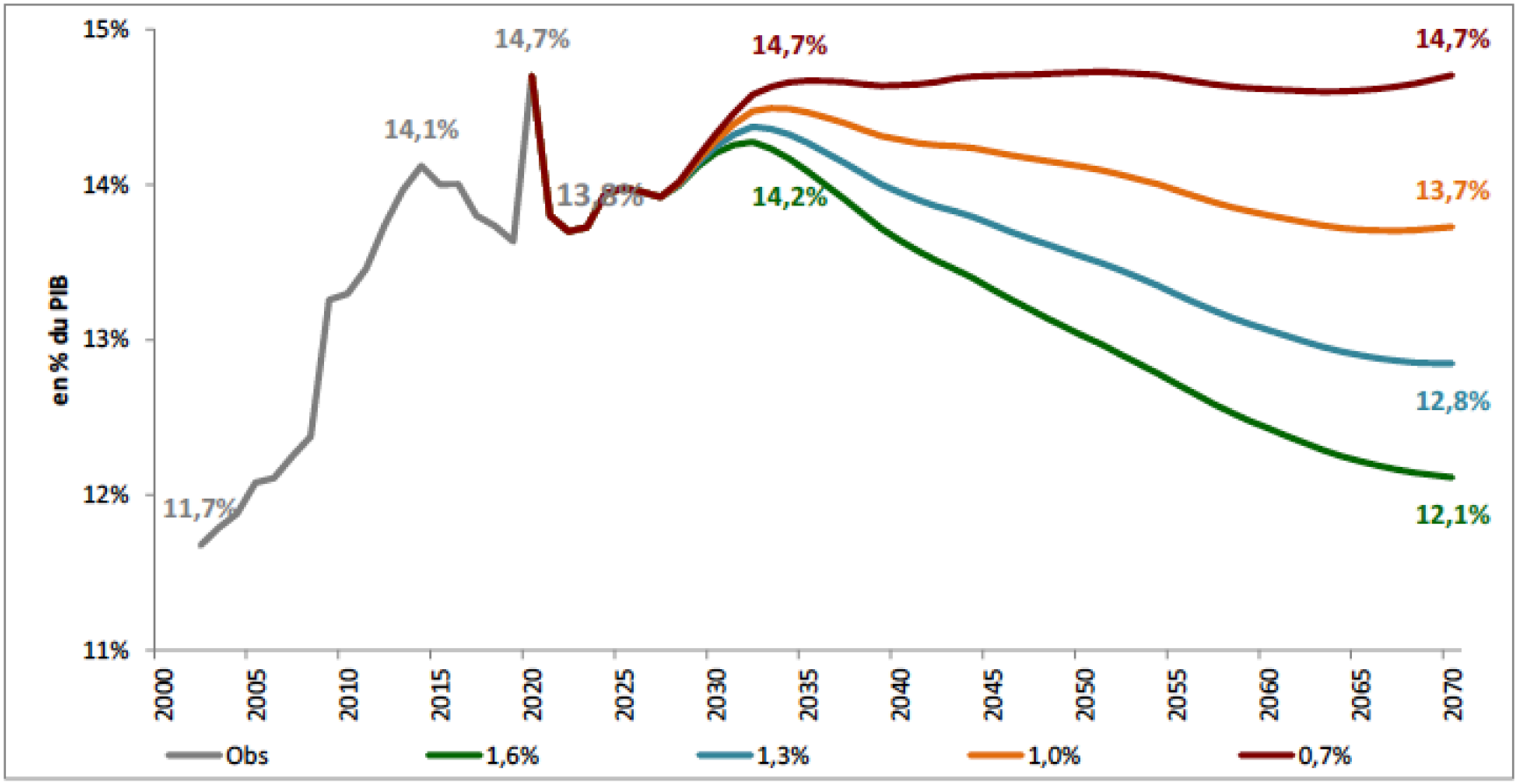

Note : données hors produits et charges financières, hors dotations et reprises sur provisions. À compter de 2020, les comptes de la CRPNPAC (régime complémentaire du personnel navigant de l'aviation civile), sont inclus.
Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFP.
Sources : rapports à la CCSS 2002-2021 ; projections COR – septembre 2022.

Que faire alors pour le gouvernement ?

- La masse des pensions (350 Mds€/an) est difficilement compressible compte tenu de l'évolution de la population vieillissante
- La baisse des pensions individuelles en reculant l'âge de la retraite et/ou en rallongeant la durée de cotisation, de telle sorte qu'il soit de plus en plus difficile de partir à la retraite en ayant accumulé tous les droits d'une pension à taux plein
- Chiffrage du COR : le taux de remplacement de 50,3 % en 2021 tombera à 39,4 % en 2070 dans le scénario de productivité le plus faible et à 32,6 % dans le scénario le plus fort
- Augmenter le taux d'emploi des séniors ? En 2021, il est de 56,1 % de 55 à 64 ans, modulé ainsi : 75,1 % de 55 à 59 ans (+24,7 points depuis 2000 du fait des réformes précédentes), et 35,5 % de 60 à 64 ans (+24 points depuis 2000). Mais quid de l'emploi pour les laisser au travail alors que plus de la moitié des + de 60 ans sont déjà hors emploi, et que le COR prévoit un maintien du taux de chômage à 7 % ? Faire travailler davantage ceux qui sont en emploi ne crée en soi aucun emploi supplémentaire
- Curieusement, le taux d'emploi des femmes restera inférieur de 8 points à celui des hommes
- À noter :

  - L'allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse) est de 953,45€/mois pour une personne seule et 1480,24€ pour un couple. La loi de 2003 prévoyait que la pension minimale pour une carrière complète devait être égale à 85% du SMIC (1108€ / 1304€ nets)
  - Pension moyenne : 1509€ bruts/mois ; revenu médian des retraités : 1900€
  - Pension moyenne des femmes : -40% /hommes
  - Taux de pauvreté (-1102€/mois) : 10 millions de pauvres (près de 15% de la population)
  - Chômage : 7,4 % de la population active ; 3,185 millions en A (-10,4% sur un an) ; 5,447 millions en A, B, C (hors Mayotte) (-6,9 % en un an)
  - Écarts d'espérance de vie à 35 ans : ouvrier/cadre : -7 ans ; en bonne santé -10 ans

Source : UNIR Solidaires, n° 98, septembre 2022

Réforme des retraites : les hommes les plus modestes, premiers touchés

Probabilité de retraite nulle, très courte ou courte pour les hommes de 43 à 58 ans parmi les 40 % les plus modestes, avant et après réforme, en %

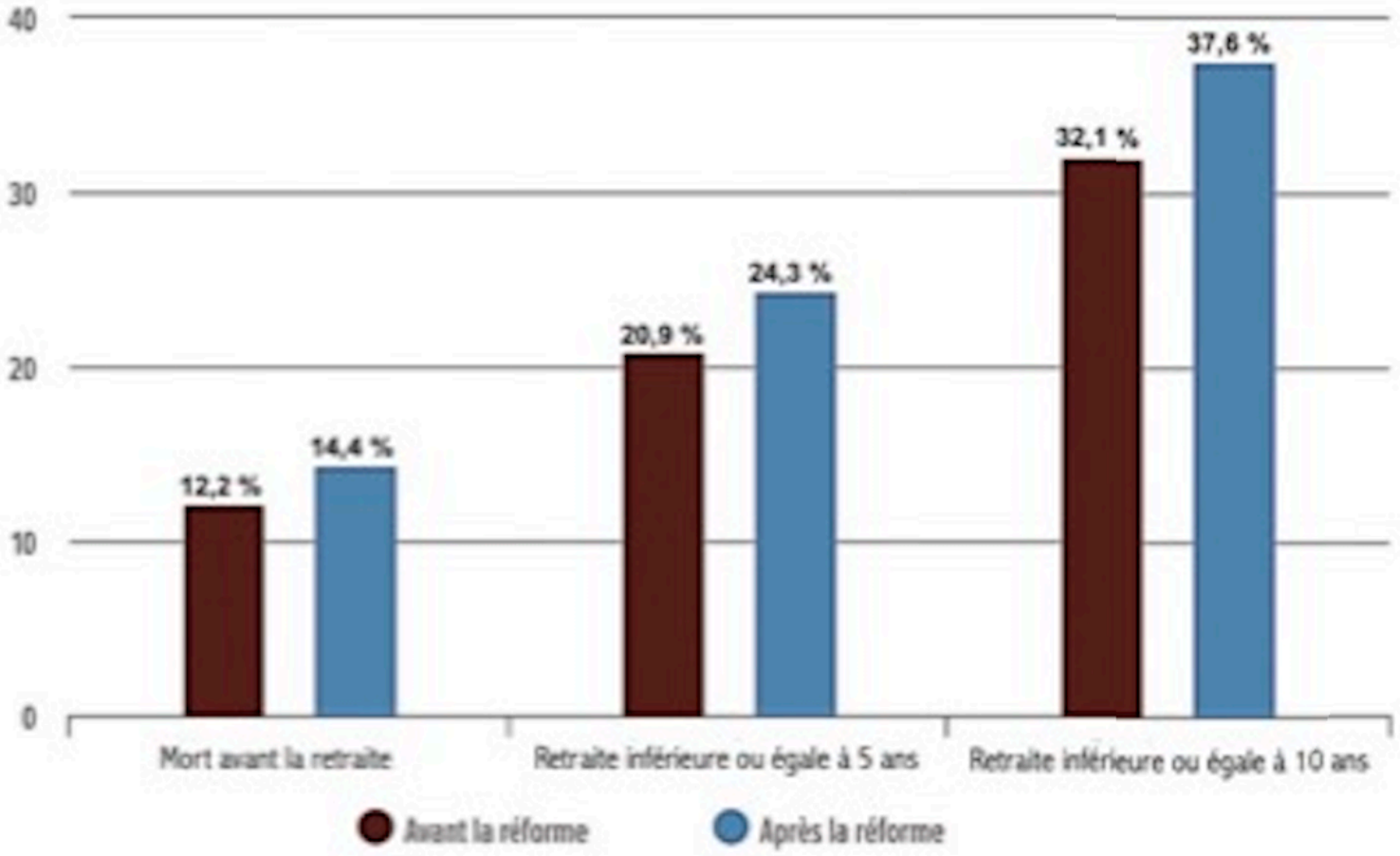

Les hypothèses plus ou moins cachées

- Programme de stabilité présenté par B. Le Maire : l'ensemble des dépenses publiques ne doit pas augmenter réellement de plus de 0,6 % par an. Or, sans réforme, la croissance spontanée de la masse des pensions croîtrait de 1,8 %. Comme il est prévu d'alléger les impôts de production des entreprises de 10 Mds/an (en plus de la baisse du taux de l'IS à 25 % et de la suppression de l'ISF), il faut « économiser » d'autant sur les retraites.
- La durée du travail ne baissera jamais plus (quid des inégalités, de la crise écologique…?)
- Le partage de la valeur ajoutée entre travail et capital (salaires/profits) ne bougera jamais plus : cf. part des salaires dans la valeur ajoutée selon la Banque de France

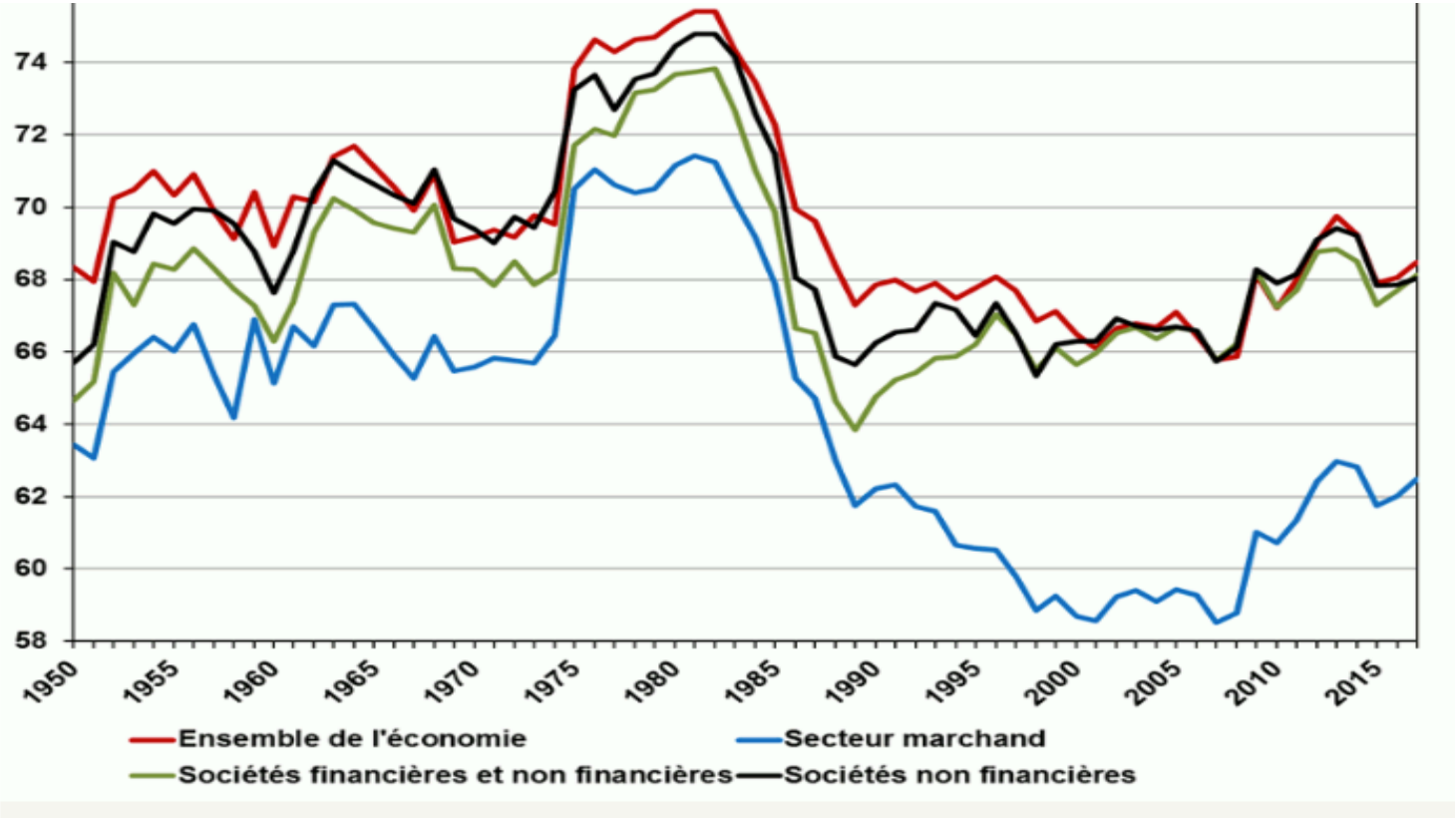

Et pourtant…

- Le COR lui-même reconnaît que les déficits prévus ne dépasseront pas 0,5 % du PIB (12,5 Mds), i.e. 1 % de la masse salariale.
- Il estime à +0,2 à +1,7 point de cotisation la hausse du taux de cotisation vieillesse pour équilibrer le système de retraite dans les 25 prochaines années.
- Autre piste : élargissement de l'assiette des cotisations pour modifier la répartition des revenus entre capital et travail.
- Au-delà d'un problème comptable, triple enjeu :

  - la réhabilitation du travail : son sens, ses finalités, sa reconnaissance pendant le temps d'activité et après

  - réfutation sur le contresens sur la valeur(-)travail

  - allier les finalités du travail à la question écologique, sachant que c'est toujours le travail qui produit mais… quelle richesse ?...

Conclusion

- L’alternative :

Plus ou moins de droits sociaux, c’est-à-dire moins ou plus de droits du capital ?

ATTAC
Fondation Copernic

RETRAITES
L'HEURE DE VÉRITÉ

Jean-Marie Harribey / Pierre Khalfa / Christiane Marty (coord.)
Pierre Concialdi / Didier Horus / Michel Husson
Isaac Johsua / Marc Mangenot
Patrick Morvan / Daniel Rallet

SYLLEPSE EDITIONS

Attac / Fondation Copernic

Retraites : l'alternative cachée

Jean-Marie Harribey, Christiane Marty (coord.)
Pierre Khalfa, Marc Mangenot, Daniel Rallet, Rozenn Perrot,
Bernard Teper

SYLLEPSE EDITIONS

JEAN-MARIE HARRIBEY

LA RICHESSE LA VALEUR ET L'INESTIMABLE

FONDEMENTS D'UNE CRITIQUE SOCIO-ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE

LE TROU NOIR DU CAPITALISME

JEAN-MARIE HARRIBEY

LE BORD DE L'EAU
l'économie encastrée

JEAN-MARIE HARRIBEY

EN FINIR AVEC LE CAPITALOVIRUS

L'ALTERNATIVE EST POSSIBLE

DUNOD